85e ANNEE
Nº 4

AVRIL 1991

WERY Auguste / 2953
Lijsterbessenlaan, 24
3090 OVERIJSE

PUBLICATION MENSUELLE

EXPEDITEUR - SECRETARIAT : Mme L. VANDERMEIREN, place Terdelt, 2
Bte 8 - 1030 Bruxelles.
Tél. 215.77.70 après 19 heures.

Bureau de dépôt : BRUXELLES 15.

ORGANE DU CERCLE PEGASE
Association sans but lucratif

Fondé en 1906 - Société Royale

Affilié à la Fédération Belge du Cyclotourisme

TRESORERIE : C.C.P. 000-0147212-63 CERCLE PEGASE
Bruxelles - Tél. 215.77.70

COTISATION : 350 francs.
ASSURANCE FACULTATIVE : 60,- francs - pédestre
80,- francs - pédestre + cycliste

* * * *

I M P O R T A N T

30 mars : promenade nature -

pilotée par Mme Francine VANBELLINGHEN

voir articulet page 8.

Un curieux projet de décret de la Région Wallonne

voir article page 11.

A T T E N T I O N ! ! Inscrivons-nous à temps.

N'oubliez pas la séance du lundi 8 avril où aura lieu la projection des dias de Sarita PETERS, René DE CUYPER et Luc VANDERMEIREN. Sujet : "Pégase en Velay".

7 - La descente de l'Ourthe - 1ère étape. Inscription chez L. VANDERMEIREN. Tél. 215.77.70.

13 - Visite de l'exposition "Métamorphoses de l'Art Antique". Inscription avant le 9/4 chez J. GALLET. Tél. 569.05.04.

14 - La Botte Luxembourgeoise - 4ème étape. Inscription pour le car chez Mme OPDEBEECK. Tél. 720.54.31.

21 - La Flèche Wallonne - 4ème étape. Inscription chez J.M. COLLARD. Tél. 267.23.95.

5/5 - Sur la trace de la 1ère étape de la M.S.A. Inscription chez F. Lebon. Tél. 465.36.41.

x x x x
x x x

NOTRE ASSEMBLEE MENSUELLE DU LUNDI 8 AVRIL A 20 HEURES.

Réunion dès 20 heures au "'t Kapiteintje", rue Ste-Catherine, 30 à 1000 Bruxelles. Tél. 511.71.58.

L'assemblée sera ouverte à 20h30' précises avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 4 mars ;
2. Présentation et admission des nouveaux membres ;
3. Inscriptions aux diverses promenades et randonnées ;
4. Visite de l'exposition "Métamorphoses de l'Art Antique" ;
5. Concours photographique ;
6. Divers ;
7. Projection des dias de S. PETERS, R. DE CUYPER, L. VANDERMEIREN. Sujet : "Pégase en Velay".

Le Comité se réunira le jeudi 4 avril à 20h30 à La Brasserie "La Régence", place F. Cocq, 1050 Bruxelles. Tél. 511.24.78.

Les pilotes se réuniront le mardi 23 avril à 20h30 chez Luc VANDERMEIREN, place Terdelt 2, bte 8, 1030 Bruxelles. Tél. 215.77.70.

- o - o -

EXCURSIONS CYCLISTES DU MOIS D'AVRIL

Responsable : Pol BROIER, avenue des Gerfauts, 2 - bte 9, 1170 Bruxelles. Tél. 660.83.37.

Toutes les promenades, tant du dimanche que du jeudi, sont circulaires. Sauf indication contraire, elles comportent environ 30 km le jeudi et 60 km le dimanche. Le jeudi la réunion a toujours lieu à 14h et le départ à 14h15.

- Lundi 1er - Réunion 9h30 Grande Espinette. PN Maransart. Pilote : P. BROIER.
- Jeudi 4 - Réunion Drève de Lorraine. Pilote : P. BROIER.
- Dimanche 7 - Réunion 9h30 gare de Mont-St-Guibert. PN Grand Leez. Pilote : P. BROIER.
- Jeudi 11 - Réunion place Wiener, Boitsfort. Pilote : P. BROIER.
- Dimanche 14 - Réunion 9h30 église Elewijt. PN Willebroek. Pilote : G. HENROTTE.
- Jeudi 18 - Réunion Allée du Rouge-Cloître, Auderghem. Pilote : P. BROIER.
- Dimanche 21 - Réunion 9h30 église Herne. PN Thoricourt. Pilote : J. GALLET.
- Jeudi 25 - Réunion Drève de Lorraine. Pilote : P. BROIER.
- Dimanche 28 - Réunion 9h30 gare de Gembloux. PN Mazy. Pilote : Micheline.
- Jeudi 2 mai - Réunion place Wiener, Boitsfort. Pilote : P. BROIER.

NOS EXCURSIONS DOMINICALES DU MOIS D'AVRIL

P - Promenades, responsable : A. MOYSON, rue V. Rauter 174, 1070 Bruxelles. Tél. 521.82.67.

R - Randonnées, responsable : L. VANDERMEIREN, place Terdelt, 2 bte 8, 1030 Bruxelles. Tél. 215.77.70.

1er - La Procession d'Hakendover - Pour Tous - Réunion gare Centrale à 7h55. Départ en train à 8h22 pour Tirlemont. Arrivée à 8H58. Wulmersom, Hakendover où a lieu la célèbre procession avec des dizaines de chevaux qui foulent les champs, PN, Beenshoeve, Eliksem, Ezemaal, Chapelle St-Job, Neerwinden. 20 km. Pilote : L. VANDERMEIREN.

7 - Descente de l'Ourthe - 1ère étape - Réunion gare Centrale (arrêt des Europabus) à 7h45. Départ en car à 8h précises pour Cèturu. R - Pont de l'Hermitage, Houffalize, Pont de Suhet, Bonnerue, Engreux, PN, Pont de Rensiwez ou éventuellement Passerelle de la Nasse Orientale, confluent des Deux Ourthes, Barrage de Nisramont. 25 km. Pilote : L. VANDERMEIREN;
P - Même région mais départ du moulin de Neufpré, même PN. 20 km. Pilote : J. SPLINGARD.
Pour inscription voir en tête de la revue.

- Pour Tous - Réunion à 9h45 à l'église de Grimbergen (bus G gare du Nord à 9h10, Bockstael à 9h23). Départ à 10h pour Gulvendael, Limbos, Beigem, Grimbergen, PN, Lint, Humbeek, Hof ter Wilven, Beigem, Grimbergen. 18 km. Pilote : F. MISSON.

14 - La Botte Luxembourgeoise - 4ème étape - Réunion à 7h45 gare Centrale (arrêt des Europabus). Départ en car à 8h précises pour Dohan. La Roche Percée,, Auby-sur-Semois, Mortehan, PN, Tombeau du Géant, Pont de la Semois, Herbeumont.
P - 20 km. Pilote : Michèle AERTSENS.
R - 25 km. Pilote : Martine COPPENS.
Pour inscription voir en tête de la revue.

- Promenade circulaire du dimanche après-midi - Réunion à 14h15 à Auderghem, Trois Couleurs (avenue de la Faisanderie, tram 44). Départ à 14h30. Promenade de 8 km. en forêt de Soignes. Pilote : R. GROLLET.

21 - La Flèche Wallonne - 4ème étape - Réunion à l'Atomium à 7h50. Départ à 8h pour la gare Centrale (arrêt des Europabus). Réunion gare Centrale à 8h20. Départ à 8h30 pour Mariembourg, Dourbes, Les Abannets, Nismes, PN, Fondri des Chiens, Forêt de Nismes, Olloy-sur-Viroin. P - 20 km. Pilote : J.M. COLLARD.
R - Même région, mais 25 km. Pilote : J.M. VAN HANDENHOVE.
Pour inscription voir en tête de la revue.

- Réunion à 9h20 gare Centrale. Départ en train à 9h44 pour Opwijk, Nijverzeel, Triest, Wieze, PN, La Dendre, Babelaar, Lede. 21 km. Pilote : J. SPLINGARD. Retour en train. Prendre un billet de W.E. à Opwijk retour de Lede.

28 - P - Réunion à 10h15 au Fort Jaco (tram 92). Départ à 10h30. Promenade en forme de huit dans la forêt de Soignes. PN au "Ralley", av. Van Bever. C'est une promenade circulaire de 18 km. Pilote : J. DRIESENS.

- Promenade circulaire du dimanche après-midi - Réunion à 14h15 au Fort-Jaco (tram 92). Départ à 14h30. Promenade de 8 km. en forêt de Soignes. Pilote : J. DRIESENS.

- R - Réunion gare Centrale à 8h. Départ en train à 8h18 pour Hillegem. Ter Rijstmolen, Schoonderhage, St-Lievens Esse, Steenhuize, Wijnhuize, Ophasselt, Schendelbeke, PN, Dentre, Moerbekebos, Molenberg, Grammont. 25 km. Retour en train. Pilote : J. OPDEBEECK.

1er mai - Voir programme du mercredi.

5 mai - Arlon - Martelange ou sur la trace de la 1ère étape de la M.S.A. Réunion gare Centrale (arrêt des Europabus) à 7h30. Départ en car à 7h45 précises pour Arlon. R - Viville, Bois de Beinert, Luxeroth, Post, PN, Heinstert, Forêt d'Anlier, Le Gros Chêne, La Passée du Cerf, Le Rulle, Radelange, Martelange. 24 km. Pilote : F. LEBON. P - Même région, même PN, mais 20 km. Pilote : J. OPDEBEECK.

- P - Réunion à 9h30 gare d'Uccle-Calevoet, derrière la gare. Départ en bus à 9h47 pour Dworp (Maison Communale). Arrivée à Dworp à 10h02. Départ de la promenade à l'arrivée du bus. Keldergat, Zonienbosbeek, Kluisberg, Dworp, PN, Steenputbeek, Plattesteen, Dworp. 18 km. Pilote : F. MISSON.

R A N D O P L U S

Nos pilotes répondront avec plaisir à toute demande de renseignements :

- Martine et Joël COPPENS - Tél. 02/465.12.78
- Roland BENOOT - Tél. 02/736.96.87
- Jean THIRY - Tél. 02/424.22.50
- Thierry MARECHAL - Tél. 081/81.17.47

Toutes les randonnées sont d'environ 30 km.

REMARQUES IMPORTANTES

- Il est recommandé de prévoir pique-nique et boissons lors des randonnées.
- Les animaux ne sont pas admis lors des excursions.

Dimanche 7 - Aywaille - Theux - Réunion gare Centrale à 7h30. Départ en train à 7h52 (via Liège). Pilote : MARTINE.

Dimanche 21 - Région de Walcourt - Réunion gare Centrale à 7h45. Départ en train à 8h12 (via Charleroi). Pilote : JEAN.

NOS PROMENADES DU MERCREDI DU MOIS D'AVRIL

Responsable : R. PORTA, rue Verte, 54, 1950 Kraainem, tél. 731.86.32, assisté de L. VANDERMEIREN, tél. 215.77.70.
Tél. M. GOSUIN : 672.74.67.
Toutes les excursions sont circulaires.

3 - Départ à 10h40 de la gare d'Eppegem (bus 282 à 10h25 à la Stationslaan à Vilvorde en face de l'église à atteindre par le tram 58). PN à Humbeek (Brouwershuis). ± 16 km. Pilote : L. VANDERMEIREN.

10 - Départ à 10h45 de Beersel-église (bus UB à Uccle-Calevoet à 10h23, Beersel-église à 10h31). PN à Huizingen au café Boelekevis. ± 12 km. Pilote : M. GOSUIN.

- Départ à 10h30 de la place Wiener (tram 94, bus 42 et 95). PN à Auderghem, Centre Sportif de la Forêt de Soignes, chaussée de Wavre, 2057. ± 16 km. Pilote : E. MOSTHAF.

17 - Départ à 11h de Boitsfort-Drève du Comte (tram 94 ou bus 42). PN à Groenendaal-gare. ± 12 km. Pilote : M. GOSUIN.

- Départ à 10h45 de l'entrée principale du Parc Solvay à La Hulpe, chaussée de Bruxelles (bus 366 à 10h15 place Flagey, 10h18 au bd. de la Cambre (trams 23, 90, 93 et 94), Boitsfort-Etangs à 10h26 (correspondance avec le bus 95), La Hulpe-Parc Solvay à 10h40). PN à Renipont, café "Les 4 Colonnes". ± 16 km. Pilote : L. PORTA.

24 - Départ à 11h15 de Dworp-Maison Communale (bus UH à Uccle-Calevoet à 10h53, Dworp-Maison Communale à 11h11). PN à Dworp au café Gildenhuis, Kerkstraat 22. ± 12 km. Pilote : M. GOSUIN.

- Départ à 10h50 de Schepdael-Musée du tram (bus Ni 528 à la rue des Halles à 10h20, gare de l'Ouest à 10h28, bd. Mettewie à 10h35, Dilbeek-dépôt à 10h41 (correspondance avec le R 535 : Bascule à 10h07, Midi à 10h23, Dilbeek-dépôt à 10h39), Schepdael-Musée du tram à 10h46). PN à Gaasbeek, café Oud Gaasbeek (en face de l'entrée du parc). ± 16 km. Pilote : L. PORTA.

1er mai - Départ à 10h10 d'Overijse-église (bus E 543 au Q.L. à 9h35, bd. Général Jacques à 9h43, Hankar à 9h45, Overijse-Eglise à 10h07). PN à Terlaenen. ± 16 km. Pilote : L. VANDERMEIREN.

NOS EXCURSIONS DU SAMEDI APRES-MIDI DU MOIS D'AVRIL

Responsable : A. MOYSON, rue V. Rauter, 174, 1070 Bruxelles. Tél. 521.82.67. Toutes les réunions ont lieu à 14h15' et les départs à 14h30'. Toutes les promenades sont d'environ 10 km.

6 - Réunion à Tervuren-Parc (terminus tram 44). Promenade dans la campagne. Pilote : A. MOYSON.

13 - Réunion à Groenendaal-gare (train au Q.L. à 14h23, arrivée à 14h35 ou bus L366 à Ixelles, place Ste-Croix à 14h10 ou Boitsfort-Etangs à 14h21, arrivée à Groenendaal-Laiterie à 14h28). Pilote : M. AERTSENS.

20 - Réunion à la place Wiener à Boitsfort (tram 94, bus 42 et 95). Pilote : R. GROLLET.

27 - Réunion à Tervuren-Parc (terminus tram 44). Pilote : A. WERY.

SECTION JEUNES

La section accueille les membres de 18 à 35 ans.
YVES (647.44.58) et BERNARD (759.24.09) se tiennent à votre disposition pour toute demande de renseignements sur les activités de la Section "JEUNES".

NATATION AU POSEIDON TOUS LES SAMEDIS A 10 HEURES !
Responsable : Guy - tél. 731.25.03.

E C H O S

CARNET BLANC

- Le 29 janvier 1991, Pierre COUTEAUX et Malika ont uni leurs destinées. Tous nos voeux de bonheur au nouveau couple.

- Jean THIRY et Christiane RIELAERT ont décidé de faire route ensemble et leur mariage sera célébré le 6 avril prochain. Tous nos voeux de bonheur les accompagnent.

LA RELEVE EST ASSUREE

Lors de la séance mensuelle de mars, notre Cercle a accueilli comme membre Nicolas BOIGELOT, né le 27 décembre 1990. Merci à ses Parents de nous le confier pour qu'il devienne très vite un adepte de nos randonnées pédestres.

PROMENADE NATURE :

Samedi 30 mars : reconnaître une dizaine d'espèces d'arbres grâce à leurs bourgeons.
RV : 14h30 devant la gare de Rhode-St-Genèse. Promenade de 3 km. dans la vallée du Kwadebeek. Pilote : Francine VANBELLINGHEN.

VISITE GUIDEE : Métamorphoses de l'Art Antique

D'aucuns se souviendront des très belles expositions organisées par la Générale de Banque au siège de la rue Ravenstein : "Les instruments de musique", "Les Orchidées", "Les Cristaux", "La Mesure du Temps", "La Sculpture au XIXe siècle".

Cette fois, le Musée privé Barbier-Mueller de Genève veut vous faire partager son enthousiasme de collectionneur en vous présentant les pièces illustrant les tendances de l'Art de l'Antiquité depuis le 5e millénaire avant J.C. jusqu'au IIIe siècle après J.C.

"Tout change, rien ne périt" a écrit Ovide. Cette phrase vaut pour l'art antique qui ne progresse ni ne décline mais se transforme. Ce sont les métamorphoses successives d'objets en pierre, bronze, fer, or, que la Générale retrace pour vous.

Vous visiterez cette belle exposition le samedi 13 avril prochain à 10h.
Durée : ± 1h15.
Maximum : 15 personnes par guide.
Prix du guide : 100 F. par personne à payer sur place.
RV : à 9h45 devant la Générale de Banque, rue Ravenstein 29
1000 Bruxelles.
Inscriptions chez J. GALLET au 569.05.04 avant le mardi 9 avril.
Nous vous attendons nombreux.

J. et J.

PALMARES DU SAMEDI APRES-MIDI

Le samedi 9 février dernier, c'est notre ami Willy ROOM qui s'est vu attribuer la médaille du Mérite Sportif pour une performance exceptionnelle à savoir 52 présences à nos excursions du samedi après-midi. Toutes nos félicitations.

Un brevet a été décerné à Lieve BAEYENS et Antoinette SOLNIK (43 présences), Jacqueline WALMACH (42), Andrée ART et Martine BOURGEOIS (39), Monique HERMAN (37), Maria FRANKARD et Rosette FRENAY (33), Auguste WERY (31), Louise LACHARON (29) et Christiane DE VLEMINCK (26).

Nos excursions du samedi ont totalisé 1152 présences avec une moyenne de 22.

Composition du Comité en 1991

Conseil d'Administration

Reynaerts Albert, président, réglementation, relations avec les tiers, cyclotourisme

Driesens Justin, vice-président, coordination des activités pédestres, supervision du programme dominical, dimanche après-midi, formation des pilotes, séances mensuelles, contrôle des équipements et insignes.

Vandermeiren-Jaumain Lucette, secrétaire-trésorière

Comité exécutif

Boigelot Bernard, Jeunes, Auberges de Jeunesse

Conrad Yves, Jeunes (rentré du service, devoir accompli)

Coppens-Moyson Martine, Rando +

Gallet Jos, directeur des fêtes, coordination des activités non sportives

Grollet-Jaumain Monique, Revue, propagande, procès-verbaux des réunions

Moyson Augustin, promeneurs, samedi

Taverniers Jacqueline, assurances

Thoorens-Dhondt Magelle, trésorière-adjointe

Vandermeiren Luc, randonneurs, mercredi

Vrebos Marie-Louise, préparation de la Revue, week-ends

Administrateurs honoraires

Porta Robert

Van Meurs Michel

INSCRIPTIONS POUR LES EXCURSIONS EN CAR -

En règle générale, nos membres sont bien conscients de l'engagement qu'ils prennent en s'inscrivant pour une excursion en car. Ils ne se désistent qu'en cas de force majeure, en informent le responsable aussitôt que possible et s'enquièrent des conséquences pécuniaires éventuelles.

Cette attitude correcte est la contrepartie de l'extrême facilité avec laquelle on peut s'inscrire : pas d'acompte, guère de délai, d'où simple demande verbale parfois jusqu'à la veille du départ ; le pilote prend bénévolement tout le risque de l'organisation envers l'entreprise de voyages, de façon à assurer un maximum de chances de succès.

Cet articulet ne concerne dès lors que les rares affiliés, sans doute peu conscients de cette situation, dont le manque de solidarité nuit parfois au bon déroulement de l'opération. Je pense à ceux qui s'inscrivent à tout hasard, avec l'arrière-pensée de se désister si autre chose se présente, à ceux qui se désistent sous un prétexte quelconque, que ce soit un rhume, le mauvais temps, ou toute autre faribole ....

Cependant, ils ont barré l'accès à l'excursion à d'autres amateurs, plus sérieux, qui ne pourront plus être rappelés car ils ont disposé autrement de leur temps. Résultat : le car part incomplet, et chaque participant paie plus. Laissons pour mémoire les tracas supplémentaires ainsi imposés au pilote, qui en a bien assez sans cela.

Le Comité voudrait éviter de réglementer dans ce domaine, car il croit que les membres, dans leur très grande majorité, comprennent clairement le problème, et qu'ils assument volontiers l'obligation morale qu'ils ont contractée en s'inscrivant.

Faisant pleine confiance à chacun des organisateurs et pilotes, le Comité leur reconnaît la liberté d'examiner chaque cas, avec le droit de réclamer au membre défaillant tout ou partie du montant prévu, de façon à nuire le moins possible aux participants en ordre.

Un curieux projet de décret de la Région Wallonne.

Le Cercle PEGASE a adressé au nom de ses 600 membres une vive protestation au ministre régional Hismans, au sujet de certaines dispositions de ce décret, susceptibles de nuire gravement à nos activités.

Serait notamment soumise à autorisation préalable et cela sous peine de lourdes amendes, l'organisation de promenades en groupe, à pied ou à vélo, dans les bois et forêts, ainsi qu'à moins de 200 m des bois et forêts, dès qu'on emprunte des chemins non empierrés ou des sentiers.

Même la simple participation à une telle promenade serait punissable.

Compte tenu des lenteurs administratives et des formalités prévues, il serait évidemment impossible d'obtenir en temps utile les autorisations nécessaires.

Comme les autres groupements qui ont protesté avant nous, nous nous attendons à recevoir une réponse stéréotypée, nous assurant que les piétons paisibles ne sont pas visés et que seules les manifestations sportives importantes devront être autorisées. S'il en est ainsi, pourquoi le texte vise-t-il "toute activité de groupe à caractère récréatif" et cela sans aucune restriction ? Est-ce pour nous livrer à l'arbitraire des agents des Eaux et Forêts ?

On aurait pu au moins s'attendre à ce que le décret s'attaque à la circulation hors des routes des motos (dites "vertes"), des 4 x 4 et autres engins bruyants, polluants, destructeurs et dangereux pour les usagers paisibles. Il n'en est rien. Seules les activités de groupe sont interdites pour ceux-là comme pour les autres, et on les met sur le même pied que les cyclistes, sans plus.

Comprenne qui pourra. Mais tout cela est bien curieux. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire.

A. Reynaerts.

EN SOIGNES

Groenendael II

En terminant le chapitre précédent, j'écrivais "le décor est planté". Qu'il me soit permis d'y revenir pour vous demander de vous concentrer un instant. En découvrant cette chaîne d'étangs, essayez d'oublier l'environnement contemporain : les parkings, la circulation automobile sur la route asphaltée, la ligne de chemin de fer qui borne la forêt à une extrémité du paysage. Vous pouvez alors imaginer ce que pouvait être ce site à la fois sauvage et apaisant au début du XIVe siècle quand Jean du Busco vint s'y établir en solitaire. Avant 1350, d'autres prêtres vinrent le rejoindre, dont Jean Ruysbroeck, philosophe, écrivain et surtout grand mystique qui fut le premier prieur de ce qui était devenu l'abbaye de Groenendael.

Son mysticisme il le puisait à l'écoute de la nature, non seulement des animaux nombreux qui occupaient les lieux à l'époque, mais aussi de toute la végétation. Je ne résiste pas à l'envie de vous citer cette phrase de Ruysbroeck, relevée dans ce merveilleux guide COSYNS : "Lorsque l'été approche et que le soleil monte, il attire l'humidité de la terre le long des racines et du tronc de l'arbre, jusque dans les branches et de là viennent la verdure, les fleurs et les fruits". Heureuse époque penseront beaucoup de mes amis pégaseux, mais il ne faut pas oublier l'intolérance qui régnait, sans parler du sort misérable de la population ou de la maladie qui terrassait riches et pauvres.

Toujours est-il que la légende veut que Jean Ruysbroeck ait été témoin d'une apparition sur le site de l'abbaye, au pied d'un tilleul qui fut longtemps vénéré. L'Infante Isabelle y fit même construire une chapelle. Mais trêve de digression, revenons à notre sujet.

L'abbaye de Groenendael fut un établissement célèbre et très important, même si les vestiges qui ont été laissés ne sont pas significatifs. L'établissement comprenait tout ce qui était nécessaire à la vie spirituelle et matérielle des moines de l'ordre des Augustins qui l'occupèrent. Entouré d'un mur, comme il convenait à l'époque, il y avait là le prieuré, la chapelle, le logement pour les moines, la ferme, le moulin, etc..., sans oublier la maison des hôtes.

C'est là que le prieur recevait les Grands lors de leurs parties de chasse dans la forêt encore peuplée de sangliers et autres gibiers.

Comme j'ai pu le signaler en parlant du Rouge-Cloître, cet accueil chaleureux des puissants de ce monde n'était pas dénué d'intérêt pour la communauté. C'était l'occasion de leur demander certaines faveurs, voire d'obtenir des dons permettant de financer l'acquisition de vitraux, tableaux et autres trésors. "Mutatis, mutandis" comme disait un de mes professeurs, malheureusement disparu, de l'Ecole de Commerce, les us et coutumes n'ont guère évolué, qu'il s'agisse du déjeuner d'affaires pour conclure un contrat ou de l'accueil réservé à un fonctionnaire influent pour obtenir certaines faveurs pour une collectivité.

Les puissants qui honorèrent l'abbaye de Groenendael eurent nom Charles Quint, Philippe II, Isabelle, etc...

L'existence du monastère au fil des siècles n'en fut pas moins marquée par de nombreux faits majeurs, l'incendie du prieuré, d'importants problèmes d'approvisionnement en eau pour la communauté, sans parler de l'intermède des guerres de religion et autres troubles dont souffrirent tous les établissements religieux.

Une très intéressante gravure datée de 1689 nous présente le monastère comme un imposant complexe entouré d'une muraille. Ce qui est particulièrement remarquable sur cette reproduction, c'est la représentation d'un vignoble. La présence de vignobles en Brabant est attestée par diverses reproductions, mais celle des vignobles à Groenendael renforce les présomptions quant à l'existence de vignobles au Rouge-Cloître dont j'ai parlé au début de cette série d'articles.

Comme tous les établissements religieux, l'abbaye de Groenendael fut "supprimée" en 1783 par Joseph II, "rétablie" après la Révolution brabançonne pour être définitivement abandonnée par les moines à la Révolution française.

Si richement doté par ses protecteurs ce monastère fut, selon les textes, démantelé par les moines eux-mêmes, comme s'il s'agissait d'un "sabordage". Ceci explique, selon certains, que beaucoup de ces trésors se retrouvent dans les églises bruxelloises, mais surtout que le travail fut bien fait en ce sens qu'il reste peu de vestiges de cette abbaye florissante.

Le plus marquant est le "château" de Groenendael, situé près de l'étang Charles Quint et que nous pouvons apercevoir régulièrement, de l'arrière, lors de nos promenades. La construction originale daterait de 1785. J'ignore la destination de l'établissement avant la 2e guerre mondiale, mais il me souvient, entre 1940 et 1945, avoir fait halte en ces lieux, avec mes parents lors de promenades vélocipédiques dominicales pour déguster un rafraîchissement "ersatz" du temps de guerre.

Après la guerre, le "château" de Groenendael devint un restaurant chic où il était de bon ton de recevoir les clients importants.
Il dû ensuite se reconvertir en centre pour séminaires d'entreprises non résidentiel. Je dois à la vérité de dire que j'ignore à quoi sert aujourd'hui cet établissement aux rideaux tirés en permanence, au parking le plus souvent désert mais à l'aspect bien tenu où même les réverbères s'allument à la tombée du jour. Quelle ne fut pas ma surprise, circulant matinalement devant le château de discerner grâce aux lustres et au travers des voiles une série de tables apparemment prêtes à recevoir des hôtes. Merci à celui de nos membres qui m'éclairera sur la destination actuelle de ce bel établissement.

R. GROLLET.

Le groupe de marcheurs pilotés sur la route.

Il nous semble utile de rappeler les règles de circulation de nos groupes pilotés quand ils sont obligés d'emprunter la chaussée, en d'autres termes de la partager avec les véhicules.

On peut admettre que le code et la jurisprudence qualifient "groupe" tout ensemble composé de plusieurs personnes conduites par un guide ou pilote. Selon l'article 42.3 du code de la route, un tel groupe peut mais ne doit pas circuler sur la voie carrossable, à condition d'emprunter le côté droit de celle-ci. C'est le contraire des piétons isolés ou non conduits par un guide qui doivent obligatoirement utiliser les trottoirs et accottements praticables et qui, à défaut de tels trottoirs ou accottements, doivent circuler à gauche de la chaussée.

NOS CONSEILS :

1) Dans toute la mesure du possible, utiliser les chemins et sentiers.

2) Eviter au maximum d'emprunter une route tant soit peu importante.

3) Sur les routes secondaires, marcher à gauche et pas à plus de deux de front.

4) S'il faut absolument suivre une route fréquentée :

   a) tout en évitant d'encombrer le carrefour, se regrouper tous sous la houlette du pilote avant de s'engager ; ceci veut dire que le pilote attendra ce regroupement avant de continuer ;

   b) se conformer strictement aux indications du pilote et ne le dépasser en aucun cas ;

   c) s'il y a un trottoir ou un accottement en saillie, que ce soit à gauche ou à droite, l'emprunter ;

   d) s'il faut malgré tout marcher sur la chaussée, rester groupés et pas à plus de deux de front, en serrant la droite autant que possible.

5) Quitter la route dès que l'itinéraire le permet.

6) En tout état de cause, un groupe piloté ne peut jamais circuler sur la chaussée après la tombée du jour, sauf s'il se signale à l'avant et à l'arrière par les lanternes réglementaires.

Histoire d'une cellule

Ceci est une très longue histoire.

Il était une fois une cellule, toute seule dans son magma, avec son cytoplasme, ses nucléoles et tout et tout.

Un jour la petite cellule s'est dit : "Mais au fond, je pourrais très bien me diviser en deux, comme cela je ne serais plus toute seule, ou même en trois ou quatre.

Chacune de mes petites parties après avoir récupéré et retrouvé une taille normale pourrait à son tour se diviser en 2, en 3, en 4 etc...

Ce serait formidable se dit la petite cellule, toute seule dans son magma avec son cytoplasme, ses nucléoles et tout et tout.

Tout de suite elle se mit au travail. Seulement, cette petite cellule avait une particularité qu'elle même ignorait : quand elle produisait un effort très violent, elle était capable de prévoir très, très longtemps à l'avance les conséquences de son effort.

Au moment donc, où elle suait à grosses gouttes pour se diviser en deux, elle eut la VISION.

Les milliers de cellules, puis les milliers de poissons, puis les milliers de reptiles, puis les premiers oiseaux, puis les singes, puis Adam et Eve, puis une histoire de pomme que la petite cellule n'a pas bien très bien comprise, puis les milliers d'Adam et Eve, les noirs, les blancs, les jaunes, les rouges, la tour de Babel, le vase de Soissons, le traité de Verdun, Tristan et Yseult, Hélène de Troie, Ophélia, Lucrèce Borgia, Roméo et Juliette, Napoléon, la machine à vapeur, Karl Marx, le pétrole, l'information, etc...

Alors la petite cellule arrêta son effort et sa vision s'estompa tout de suite. Puis elle médita ce qu'elle avait vu et mit en regard sa situation toute seule dans son magma !

Cette histoire s'est passée il y a très longtemps mais aux dernières nouvelles, la petite cellule est toujours en train de méditer sur le meilleur choix possible.

F. KINE